

**FRACTION**

Lola ARTIGAO
Tom BELLION
Lucien MAX
Annette WILLEMS-KIRSCH

Administration communale de Schengen
Au Collège des Bourgmestre et Échevins
et au Conseil communal
75, Wäistrooss
L-5440 REMERSCHEN

Commune de Schengen, le 31 octobre 2024

*Transmis par courriel
et par voie postale*

Objet : PROJET DE RESOLUTION BZ#21 | 2024

Monsieur le Bourgmestre,
Messieurs les Échevins,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

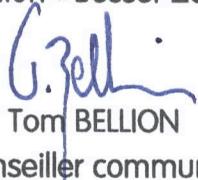
Les conseillers communaux de la fraction « Besser Zesummen » ont le plaisir de vous soumettre en annexe le

**projet de résolution BZ#21 | 2024 relatif
aux publications communales récurrentes en version papier**

tout en priant le Collège des Bourgmestre et Échevins de le porter à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil communal.

En espérant que la présente résolution trouve l'unanimité au sein du Conseil communal, nous vous prions d'agrérer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les plus respectueuses.

Pour la fraction « Besser Zesummen »


Tom BELLION
Conseiller communal

PROJET DE RESOLUTION BZ#21 | 2024
projet de résolution BZ#21 | 2024 relatif
aux publications communales récurrentes en version papier

[introduit par la fraction « Besser Zesummen » le 31 octobre 2024]

Le conseil communal :

- vu l'importance d'informer en continu les citoyens sur la vie communale ;
- favorisant largement la diffusion d'informations utiles via les canaux digitaux (réseaux sociaux, SchengenAPP, site internet de l'administration communale, SMS, ...);
- considérant que les deux principales publications communales récurrentes (Info-Gemengebuet et Maniblock) sont encore systématiquement distribuées à tous les ménages en version papier alors que les version digitales sont disponibles en ligne ;
- soucieux de préserver les ressources naturelles en limitant au strict minimum le recours aux versions papier ;
- étant conscient toutefois qu'une partie des citoyens continue à favoriser des publications en version papier ;
- à l'instar de ce qui se fait dans d'autres communes, notamment à Mondorf-les-Bains et à Remich ;

décide à l'unanimité

- de laisser à partir du 1^{er} avril 2025 le choix aux citoyens de continuer à recevoir le bulletin communal (Info-Gemengebuet) et le calendrier des manifestations (Maniblock) en version papier dans leurs boîtes aux lettres en mettant à leur disposition un formulaire dans la prochaine édition du bulletin communal, voire à travers la SchengenAPP ou tout autre moyen digital approprié.



Gemeng Munneref

COUPON-REPONSE



Nom et prénom : _____

Adresse précise : _____

Souhaite continuer à recevoir le bulletin communal « De Munneref Buet » **en version papier dans ma boîte aux lettres.**

Coupon à remettre à l'Administration communale :

- par courrier ou dépôt : 1, place des Villes Jumelées, L - 5627 MONDORF-LES-BAINS
- par email : sophie.piovesan@mondorf-les-bains.lu

Protection des données à caractère personnel

Les informations qui vous concernent recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement par l'administration communale afin de mener à bien votre demande. Ces informations sont conservées pour la durée nécessaire par l'administration communale à la réalisation de la finalité du traitement. Les destinataires de vos données sont les administrations compétentes dans le cadre du traitement de votre demande. Veuillez-vous adresser à l'administration communale pour connaître les destinataires des données figurant sur ce formulaire. Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de limitation de traitement de vos données ainsi qu'un droit d'opposition et un droit à la portabilité de vos données. Pour exercer l'un de vos droits, vous pouvez envoyer un courriel à notre délégué à la protection des données :

dpo@mondorf-les-bains.lu ou par courrier recommandé à :

Administration communale de Mondorf-les-Bains,

Délégué à la protection des données

B.P. 55 L-5601 Mondorf-les-Bains

Vous avez également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale pour la protection des données ayant son siège à 1, Avenue du Rock'n'Roll, L-4361 Esch-sur-Alzette.